

Suite aux révélations d'Edward Snowden, l'Allemagne a rompu les accords (signés dans les années 1960) avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni, permettant aux services spéciaux de ces pays d'exercer une surveillance généralisée sur le territoire allemand.



Ces accords ont été signés dans les années 1960, et sont devenus une annexe à la loi allemande sur la limitation de la confidentialité de la correspondance, ainsi que des services postaux, téléphoniques, télégraphiques et d'autres services de télécommunications, notamment la loi dite G10.

Côté français, nous attendons toujours une action gouvernementale claire et proportionnelle sur ce dossier...qui tarde à venir (mais avec 8 membres du gouvernement ayant participé au programme *Young Leader* de la *French American Foundation*...la réponse risque d'être longue à venir).

Source : [DER SPIEGEL](#)